

Metz, le 25 avril 2021

EXERCICE 2020

Rapport moral et financier

Le présent rapport moral et financier porte sur le cinquième exercice du **Fonds de dotation de préfiguration de la Fondation de Metz**, c'est-à-dire sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Le Fonds a pour objet :

- à titre principal, de contribuer à la constitution de la dotation nécessaire à la création de la future fondation reconnue d'utilité publique intitulée « Fondation de Metz ». Cette fondation à vocation territoriale se définit comme un outil au service des habitants et de toutes les bonnes volontés souhaitant mettre en œuvre des actions de solidarités sur le territoire de la ville de Metz et de son agglomération. Elle collectera et gèrera des fonds privés pour les redistribuer au profit de causes et projets d'intérêt général, individuels ou collectifs, qu'elle sélectionnera, développera des relations multilatérales avec les acteurs du territoire, mènera des actions citoyennes et solidaires de proximité ou internationales (bourses, dons, etc.), interviendra comme « levier » multiplicateur des aides accordées par des tiers (cofinancements, etc.) et assurera le suivi des actions financées. Ces domaines d'intervention seront : l'aide aux personnes vulnérables et à la jeunesse, la diffusion de la culture et la valorisation du patrimoine, la protection de l'environnement et la promotion des territoires locaux ;
- d'initier ou de financer, directement ou à travers d'organismes à but non lucratif, des actions d'intérêt général dans les domaines d'intervention énumérées ci-avant, sur le territoire de la ville de Metz et de son agglomération, et exceptionnellement, au niveau national ou international.

I. RAPPORT MORAL

Le Fonds est doté d'un compte twitter et d'un site internet www.fondationdemetz.org. On y trouve les statuts du fonds et l'actualité récente qui le concerne. Un compte facebook est en construction afin d'augmenter la notoriété du fonds et d'utiliser les réseaux sociaux pour toucher plus facilement les mécènes.

Une plaquette de présentation du Fonds de dotation (4 pages quadrichromie) a été conçue en 2018. Il est prévu de renouveler cette plaquette en mettant en avant les réalisations plus récentes (2018-2021).

Le Fonds a signé en janvier 2019 une convention de partenariat avec l'association Réseau Etincelle (<http://reseau-etincelle.org>). Cette association nationale a été créée en 2010 à l'initiative d'entrepreneurs afin d'aider les jeunes gens sortis du système scolaire sans diplôme et sans

qualification à contribuer à leur insertion socio-professionnelle. Elle met en place des sessions de formation, en collaboration avec les missions locales, dans les régions où elle s'est implantée (Ile-de-France, Grand Est, Pays-de-la-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes). La démarche d'accompagnement des jeunes gens, destinée à leur redonner confiance dans leur capacité d'insertion dans l'emploi, sous forme de sessions dans une entreprise locale, est originale et le Fonds a décidé de financer une session à Metz à hauteur de 6 000 €. Celle-ci s'est déroulée en partenariat avec l'UEM et la Mission locale de Metz, du 5 juin au 12 juin 2019, dans les locaux de l'UEM. L'expérience a été un grand succès et il a été convenu avec le Réseau étincelle de la renouveler en 2020. Une nouvelle session était envisagée en juin 2020. Cependant, les mesures de confinement et les conditions sanitaires liées au Covid-19 ont conduit à reporter à 2021 l'organisation d'une nouvelle session, ainsi que les projets en cours les plus importants.

Le Fonds a répondu à l'appel au don Covid-19 de la Fondation de France en soutenant les soignants et les aidants des hôpitaux de Metz par un don de 2 000 €.

II. RAPPORT FINANCIER

a) Recettes

Au cours de l'exercice 2020, le Fonds de dotation a bénéficié de dons manuels pour un montant total de 2 500 euros. Les dons ont été moins importants que l'année précédente, du fait du fonctionnement au ralenti du Fonds au cours du premier semestre et des confinements successifs.

En outre, le Fonds a perçu en 2020, au titre de l'année 2019, une somme de 168,95 euros correspondant aux intérêts sur ses parts sociales B. Ces revenus patrimoniaux ne sont pas assujettis à l'impôt, étant rappelé que la dotation du fonds n'est pas consommable. Ces intérêts ont été réinvestis à hauteur de 168 euros par l'acquisition de 168 nouvelles parts sociales B.

b) Dépenses

Les dépenses du Fonds de dotation sont concentrées sur le seul accomplissement de son objet philanthropique.

Aussi, les dépenses prises en charge par le Fonds ont concerné les seuls frais financiers (frais de tenue de compte et d'accès à distance aux relevés de compte). Comme les autres années, il a été demandé au Crédit mutuel une extourne gracieuse de ces frais mais à la date de clôture des comptes, le Crédit mutuel n'avait pas encore répondu, de sorte que ces frais ont été comptabilisés.

Le Fonds a réalisé en 2020 pour 2 000 euros de dons qui ont été précédemment détaillés.

c) Trésorerie et actif net au 31 décembre 2020

La trésorerie du Fonds de dotation est constituée par son compte courant ouvert à la Caisse de Crédit mutuel Metz-Cœur de ville. Au 31 décembre 2020, le solde du compte s'élevait à + 7 233,98 euros (contre + 6 785,98 euros au 31 décembre 2019).

A la même date, l'actif net du fonds s'élevait à + 22 870,98 euros.

d) Etats financiers 2019 (pour mémoire) et 2020

Le montant total des ressources annuelles du fonds ayant été inférieur au seuil de 10 000 euros défini au premier alinéa du VI de l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, les comptes présentés ci-après n'ont pas été révisés par un commissaire aux comptes.

BILAN au 31/12/2019

ACTIF		PASSIF	
Parts sociales A Crédit mutuel	15,00	Dotation initiale	15 000,00
Parts sociales B Crédit mutuel	15 454,00	Report des exercices antérieurs	9 777,89
Compte courant Crédit Mutuel	6 785,98	Résultat de l'exercice	(2 522,91)
TOTAL	22 254,98	TOTAL	22 254,98

BILAN au 31/12/2020

ACTIF		PASSIF	
Parts sociales A Crédit mutuel	15,00	Dotation initiale	15 000,00
Parts sociales B Crédit mutuel	15 622,00	Report des exercices antérieurs	7 254,98
Compte courant Crédit Mutuel	7 233,98	Résultat de l'exercice	616,00
TOTAL	22 870,98	TOTAL	22 870,98

COMPTE DE RÉSULTAT au 31/12/2019

CHARGES		PRODUITS	
Publication au JO	50,00	Dons reçus	3 300,00
Dons réalisés	6 000,00	Produits financiers	227,09
		Prélèvement sur exercices antér.	2 522,91
TOTAL	6 050,00	TOTAL	6 050,00

COMPTE DE RÉSULTAT au 31/12/2020

CHARGES		PRODUITS	
Dons réalisés	2 000,00	Dons reçus	2 500,00
Frais financiers	52,95	Produits financiers	168,95
Résultat de l'exercice	616,00		
TOTAL	2 668,95	TOTAL	2 668,95

Dans sa séance du 24 avril 2021, qui s'est tenue au siège du fonds de dotation, le Conseil d'administration a pris connaissance du présent rapport moral et financier qu'il a approuvé à l'unanimité.

Le Président,



Olivier PAYRAUDEAU